

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 11 (1954)
Heft: 1

Artikel: L'alcool et l'automobiliste : la période des enfantillages...
Autor: Giroud, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'alcool et l'automobiliste

La période des enfantillages...

Un jeune acteur de cinéma, aux oreilles de qui les trompettes de la renommée ont déjà sonné, a été jugé en correctionnelle à Paris, au début de la semaine.

Les motifs de sa comparution devant les assises avaient trait à un délit de blessures par imprudence. Sous l'effet de l'alcool, il s'était assoupi au volant de sa voiture, en plein Champs-Élysées, une nuit de printemps, cette année. Le réveil fut aussi brutal qu'inattendu... au prochain poste de police.

On verbalisa : une passante renversée et transportée à l'Hôpital, à « l'Hôtel-de-la Douleur » comme on l'appelle, et deux taxis culbutés. La voiture de l'acteur devait s'arrêter quelque deux cents mètres plus loin. L'auteur de l'accident, comateux, devait donner l'impression de vouloir prendre la fuite.

Il est condamné à huit jours de prison, avec sursis, plus une amende, et un supplément pour le délit d'ivresse.

Le président du tribunal lui dit, en conclusion :

— Et maintenant, la période des enfantillages est terminée. Tâchez de demeurer maître de vous afin de ne pas détruire la légende flatteuse qui vous auréole et que nous apprécions...

Auréole de légende — celle que lui prête la foule-l'acteur de cinéma, quel qu'il fût, n'en est pas moins un homme. Un homme qui, plus que ses semblables, de par son prestige sur la foule, doit être équilibré, maître de lui. Ah! la belle et fraternelle leçon morale de l'homme de robe qui s'attarde sur le sort du bel acteur de cinéma! Autrement dit :

— Oui, mon garçon, quitte ton biberon et sois sérieux comme un homme, un vrai!

Ce fait divers qui a meublé quelques colonnes des journaux de Paris, illustre le bien-fondé du pertinent ouvrage du Prof. agrégé Derobert : « L'Economie de l'Alcoolisme ».

« En matière de circulation, le sujet ivre n'est pratiquement pas dangereux. L'état dans lequel il se trouve ne lui permet plus de conduire un véhicule; il peut seulement être la cause d'un accident en n'évitant pas un engin animé.

Par contre, le sujet éminemment dangereux est celui qui, non ivre, mais simplement sous « l'influence de la boisson » ou en état d'ébriété, se croit encore plus capable de conduire son véhicule ».

Or le ralentissement réel d'une voiture moderne est approximativement de 6 mètres/secondes, avec à l'origine, un temps égal de $\frac{3}{4}$ de seconde entre le moment où le conducteur a l'intention de freiner et celui où le ralentissement s'exerce effectivement sur les roues.

Par exemple, une vitesse de 50 km./heure correspond

à une distance de freinage de 26 mètres. A des vitesses plus élevées correspondent des distances plus longues. Si l'on fait entrer en ligne de compte tout « pépin » inhérent à la mécanique, nous devons prévoir une marge de sécurité. Exemple : 30 mètres pour 50 km./heure.

On a le tableau suivant:

Sans marge de sécurité	Avec marge de sécurité	Vitesse km./heure
26 mètres	30 mètres	50
36 mètres	40 mètres	60
46 mètres	50 mètres	70
56 mètres	60 mètres	80
71 mètres	75 mètres	90
84 mètres	85 mètres	100
100 mètres	100 mètres	110

On sait que toute incitation nerveuse subit un temps de latence ou de réaction, ou temps perdu. Pour la vue, le temps de réaction, chez un être sain, c. à d. le temps qui s'écoule entre le moment où le sujet perçoit l'obstacle et celui de la réponse motrice — temps préalable d'excitation motrice — est de 220—250/1000 de seconde. Pour l'ouïe, il est plus faible, de 160—190/1000 de seconde.

L'ingestion d'alcool, ne fût-ce qu'à doses infimes, allonge le temps de latence de 30—50 %.

A ces troubles d'ordre psycho-moteur, s'associe une altération de la volonté, de la concentration, de la mémoire, de la coordination des idées.

Pierre Dumaine, de qui je tire les lignes ci-après, dit joliment :

— Il est des automobilistes qui adorent faire de la propagande. C'est une manie généralement inoffensive.

Ainsi ceux qui vous affichent sur leur carreau de derrière : Prudence! ou : Courtoisie!...

Ce qui ne vous garantit pas absolument, ni d'un doublage intempestif, ni d'une homérique salutation.

Il en est d'autres qui sont plus inquiétants. Celui que je viens de voir, par exemple, et qui se promène avec cette gracieuse invitation : Buvez du vin!

Ce n'est pas que je méprise ce « bonum vinum », qui en latin comme en français « laetificat cor hominum »... Oh! mais pas du tout!

Seulement, je préfère que l'âme du vin chante dans les bouteilles plutôt que dans les embouteillages. C'est infiniment moins dangereux.

Quand vous rencontrerez un bacchus motorisé, qui clame ainsi : « Buvez du vin », dites-vous : « J'ai compris, il en a bu... »

Et garez-vous!

Claude Giroud.

Un bon et dévoué serviteur de l'éducation physique

Notre ami et dévoué collaborateur à Jeunesse Forte Peuple Libre, Claude Giroud, a obtenu, avec beaucoup de succès, son diplôme de professeur de biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports, de la Faculté de médecine de Paris. Depuis près de deux ans, Claude Giroud a été l'élève assidu et apprécié du célèbre Professeur Chailley-Bert de Paris. C'est en juin 1953 déjà qu'il a subi les épreuves pour l'obtention du diplôme susmentionné, mais ce n'est que maintenant qu'il fit violence à sa grande modestie pour nous confier ce secret.

Travailleur infatigable, chercheur passionné, notre ami Claude a été fidèle à lui-même. Après avoir obtenu, non sans peine (à cause précisément de sa grande

timidité et de sa modestie) son diplôme de maître de gymnastique et de sport à l'université de Lausanne, il eut l'occasion d'enseigner cette branche au Collège d'Aigle, jusqu'au moment où il décida de parfaire sa formation d'éducateur physique par l'étude approfondie de la biologie appliquée. Le titre qu'il a acquis de haute lutte à Paris confirme, on ne peut mieux, l'appréciation flatteuse du Dr Hermann Brandt à son égard : « Mr. Giroud, nous dit-il en substance, en saura davantage, dans une année, que n'importe quel médecin, dans le domaine de la biologie appliquée ».

Nous connaissons les luttes de toute sorte que notre ami Claude a dû mener à Paris pour atteindre le but qu'il s'est fixé et qu'il a atteint si magnifiquement;